

## Chapitre I

### SYNTHÈSES DE L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

#### Synthèses de l'histoire de l'éducation par des francophones

Nous devons à un témoin privilégié la première analyse de la situation de l'enseignement au Québec: premier à occuper, en 1842, le poste nouvellement créé de Surintendant des écoles, Jean-Baptiste Meilleur s'y dévoue jusqu'à sa démission en 1855; cinq ans plus tard il publie une étude tenant à la fois de l'histoire de l'enseignement et des mémoires. On aurait pu craindre que le mémorialiste l'emporterait sur l'historien; c'est plutôt l'administrateur intelligent qui perce à la suite de l'historien: il expose alors sa vision des conditions nécessaires à l'amélioration de l'enseignement. Pour le manuel scolaire, il favorise l'utilisation de livres imprimés au Québec — il accepte les textes rédigés en France à condition qu'ils soient adaptés à la réalité locale — et il enchaîne avec une argumentation sur l'apport économique qui en découle: on favoriserait le commerce, tant au niveau de l'imprimerie que de la librairie.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, 1860, p. 326-328. Faut-il endosser l'enthousiasme de Louis Le Jeune? "Son *Mémorial de l'Éducation*, publié en seconde édition à Québec en 1876, passa pour un chef-d'oeuvre en la matière. "(Louis Lejeune, *Dictionnaire général de biographie* [...], 1931, tome 2, p. 259). On avait forcé la main de Meilleur pour obtenir sa «démission» (voir l'analyse - ou la charge? - de Thomas Charland, "La démission du Dr Meilleur comme surintendant de l'éducation (1855)", 1971); aussi, pendant sa retraite, "il rédigea l'oeuvre qui devait couronner sa carrière d'éducateur et, en quelque sorte, venger sa mémoire. Le *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada* parut à Montréal en 1860; tirée à 1009 exemplaires, cette première édition fut rapidement épuisée. Une deuxième, considérablement augmentée, fut publiée à Québec en 1876. C'est un ouvrage indispensable à qui veut connaître l'histoire de l'éducation au Canada. L'auteur y donne une version objective des faits dont il fut l'acteur et le témoin, sans manifester d'animosité contre ceux dont il dit cependant qu'ils contrecarrèrent son action." (Léon Lortie, "Meilleur, Jean-Baptiste", 1972, p. 558). Selon Maurice Lebel ("*Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, essai de Jean-Baptiste Meilleur", 1978, p. 488), cet essai "renferme des observations pertinentes sur le fonctionnement des lois d'éducation, de 1842 à 1855 [...] que seul un homme de métier comme Meilleur pouvait écrire, tant il est familier avec l'enseignement." On consultera avec profit l'index dressé par Louis-Philippe Audet ("*Index analytique du Mémorial de l'Éducation du Bas-Canada* du Dr Jean-Baptiste Meilleur", 1964, p. 58-61). Les études récentes sur l'histoire de l'imprimé montrent combien Meilleur avait vu juste quant à l'importance du manuel scolaire comme moteur du commerce du livre au Québec. Ami et panégyriste de Meilleur, l'abbé Édouard Bois - auquel Meilleur avait soumis le manuscrit du *Mémorial* avant publication (Léon Pouliot, "Collection de lettres du Dr Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878)", 1937, p. 343) - avait pressenti l'importance que les historiens accorderaient au *Mémorial*: "Ce dernier ouvrage est certainement un livre de mérite non ordinaire, et contient une riche mine de connaissances sur toutes choses unies avec le sujet que traite l'auteur. Quoique ce ne soit pas une histoire suivie, c'est encore plus que ce que le modeste écrivain lui donne, et contient de nombreux matériaux dont l'histoire future pourra profiter." (Réjean Olivier, *Bio-bibliographie de Monsieur Jean-Baptiste Meilleur* [...] suivi de «Éloge funèbre du docteur Meilleur» par l'abbé Louis-Édouard Bois, 1982, p. 50-51); le père Égide Roy tente bien, en 1924, de ridiculiser l'étude de Meilleur, mais Audet lui répond en 1960: "Il reste [...] que son *Mémorial* [est] un ouvrage de base pour tous ceux qui voudront écrire l'histoire de l'éducation dans le Bas-Canada" (Louis-Philippe Audet, "Création du Conseil de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, 1856-60", 1960, p. 4-5).

Successeur de Meilleur au poste de surintendant, P.-J.-O. Chauveau, tout comme son prédécesseur, publie, une fois retiré, un fort volume sur le milieu scolaire, tenant à la fois des mémoires et d'une histoire générale de l'enseignement. La section traitant de l'histoire de l'enseignement est beaucoup plus étoffée que celle de son prédécesseur; on y signale l'apport de J.-F. Perrault à la composition des manuels scolaires et le voyage de l'abbé John Holmes en Europe en 1836 avec mission, entre autres, d'acheter des livres pour l'enseignement; de plus Chauveau illustre l'application, postérieure à Meilleur, du système d'approbation des manuels scolaires par deux exemples: les livres de lecture de Montpetit et ceux de Lagacé. Quant à l'influence qu'il a pu lui-même exercer dans la politique du livre de classe, il se contente de citer son premier rapport officiel à titre de Surintendant: on a procédé à l'"achat de cartes, globes et autres objets, et de livres à être donnés en prix", on a même envisagé l'établissement d'"un dépôt de livres d'écoles, cartes géographiques",<sup>2</sup> passant sous silence l'élaboration de la première politique du manuel scolaire - il en fut l'architecte - et dont le *Journal de l'instruction publique* - il en était le rédacteur - faisait régulièrement état: modestie ou désintéressement?<sup>3</sup> L'analyse que fait Maurice Lebel de ce texte — "Il abonde aussi en suggestions pratiques, en réflexions personnelles, en jugements de valeurs, en vues prophétiques"<sup>4</sup> — vaut possiblement pour l'ensemble de l'oeuvre; quant au traitement accordé au manuel scolaire, Meilleur avait manifesté une plus grande largeur de vues: c'est du moins l'impression qui se dégage de la comparaison de ces deux textes, et abstraction faite de ce que nous savons de l'action de Chauveau dans ce domaine par le *Journal de l'instruction publique*.

Également grand commis à l'éducation — Surintendant de l'instruction publique de 1895 à 1916 — Pierre Boucher de la Bruère publie à son tour une étude en 1918: centrée sur le Conseil de l'instruction publique, cette oeuvre se situe elle aussi à mi-chemin entre les mémoires et t

---

<sup>2</sup>P.-J.-O. Chauveau, *L'instruction publique au Canada - Précis historique et statistique*, 1876, p. 70-72, 88, 115-116, 151. Audet apporte une première explication sur la genèse de ce texte: c'est au voyage que Chauveau fit en Europe en 1866 "que nous devons l'ouvrage *L'instruction publique au Canada*" (Louis-Philippe Audet, "P.-J.-O. Chauveau, ministre de l'Instruction publique, 1867-73", 1967, p. 177), explication que complèteront Hamelin et Poulin: "Chauveau y reprend, dans une présentation plus étoffée et mise à jour à l'aide de statistiques récentes, les grandes lignes de son article paru dans l'encyclopédie allemande [*Encyclopädie des gesammten Erziehungs*, 1876]" (Jean Hamelin et Pierre Poulin, "Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier", 1982, p. 203); prononçant l'éloge de Chauveau, Faucher de Saint-Maurice avait interverti l'ordre de rédaction des textes: "Cette étude historique et statistique fait autorité sur nous en France; en Allemagne on la traduisait [...]" (Faucher de Saint-Maurice, "Discours d'inauguration", 1883, p. 14). Dans son *Pierre-Joseph-Olivier Chauveau - Textes choisis* paru en 1962, André Labarrère-Paulé consacre six pages à l'oeuvre poétique de Chauveau, mais seulement trois à *L'instruction publique au Canada*, nous suggérant plutôt de consulter "Philéas Gagnon, *Le courrier du livre 1897-1898* (notice sur quelques oeuvres de Chauveau)" (p. 16); or, durant ses cinq années de parution - de 1896 à 1901 - ce périodique, sous la direction de Raoul Renaud, n'a publié aucune «notice» sur les «oeuvres de Chauveau»; on y trouve, par ailleurs, une intéressante étude sur la bibliothèque de Chauveau par Narcisse-Eutrope Dionne.

<sup>3</sup>Audet a étudié l'apport de Chauveau à l'éducation tel que nous le révèlent les rapports annuels du surintendant: Louis-Philippe Audet, "P.-J.-O. Chauveau et l'éducation", 1966, p. 28-31.

<sup>4</sup>Maurice Lebel, "L'instruction publique au Canada. Précis historique et statistique, de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau", 1978, p. 391.

l'histoire générale de l'éducation. Aux informations transmises via Meilleur et Chauveau, Boucher de la Bruère ajoute une analyse du rapport Sicotte (c'est l'anarchie dans le choix de s livres de classe) et signale la querelle suscitée par un certain Graham au sujet des *Devoirs du chrétien* (le Conseil doit statuer sur la légalité de l'utilisation de ce manuel en regard de son contenu confessionnel). Essentiellement le livre de Boucher se ramène, en ce qui regarde le manuel scolaire, à une analyse du pouvoir du Conseil de l'instruction publique, puis du Comité catholique de ce conseil, à en établir et gérer une politique, et, en contre partie, aux tentatives du gouvernement d'ignorer la juridiction de ces organismes en tentant d'imposer, sans les consulter, des programmes et des manuels.<sup>5</sup> Nommé Surintendant tout juste avant l'accession des libéraux au pouvoir, ce conservateur<sup>6</sup> ne s'est conformé qu'à son corps défendant aux visées réformistes du gouvernement; son étude met l'accent sur des changements qu'il ne pouvait que réprouver. Moins de deux ans après sa nomination le gouvernement a tenté d'abolir le Conseil de l'instruction publique pour lui substituer un Ministère: Boucher montre d'où on est parti: la pagaille, constatée par Sicotte, a fait place à un système servant adéquatement les intérêts de la majorité catholique - rappel utile de l'incident Graham - et fait l'étalage de toutes les menées visant à changer l'ordre des choses.

L'ère des mémorialistes faisant oeuvre d'historiens se termine avec Boucher de la Bruère: les historiens prennent la relève.

En fait, dès 1911, l'archiviste du séminaire de Québec, l'abbé Amédée Gosselin, avait signé une première étude sur l'histoire de l'enseignement, mais consacrée exclusivement au régime français, inaugurant ainsi l'ère des prêtres dans ce domaine. L'auteur dresse un tableau succinct des programmes offerts aux jeunes, depuis les écoles primaires jusqu'au séminaire de Québec en passant par le collège des jésuites, qu'il complète par l'énumération de quelques manuels en usage, évidemment importés de France.<sup>7</sup> Gosselin est ainsi le premier historien à établir un lien

---

<sup>5</sup>Boucher de la Bruère, *Le conseil de l'instruction publique et le comité catholique*, 1918, p. 27-28, 39-40, 44-46, 52-55, 65, 98, 106-118, 149-150, 190-193, 213-216.

<sup>6</sup>Boucher de la Bruère avait affiché ses couleurs ultramontaines dans une brochure publiée en 1881, *De l'éducation - Conférence faite en février 1881 devant le cercle catholique de Québec*; selon sa fille, Marie-Louise Bergeron, il était un lecteur de Louis Veillot (Fleurimont Boucher de la Bruère, "Mon grand-père l'honorable Pierre Boucher de la Bruère (1837-1917)", 1984, p. 15).

<sup>7</sup>Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français (1635-1760)*, 1911, p. 226-230; trois ans plus tard, Gosselin reprendra l'essentiel de son texte dans *Canada and its provinces - volume xvi*, p. 323-393. Premier historien professionnel à offrir une synthèse de l'histoire de l'enseignement, Gosselin ne cachait pas que sa formation première ne le destinait pas particulièrement à cette tâche: "En 1893, mes Supérieurs [du séminaire de Québec] m'ont nommé professeur d'Histoire pour remplacer un vide imprévu et parce que j'avais peu à faire étant préfet des études et n'ayant qu'à remplacer! J'ai obéi, voilà comment, sans être le moins du monde historien, je le suis devenu: je n'ai pas trouvé ma voie, on me l'a donné [sic]"; le résultat ne devait pas être décevant - bien au contraire si l'on se fie au compte rendu élogieux qu'en fit J.-Edmond Roy dans le *Bulletin du parler français au Canada* (mars 1911, p. 274-282) - car son *Instruction au Canada sous le régime français* "lui ouvrit les portes de la Société royale du Canada, et lui attira même les honneurs de la vice-présidence à la section française." (Alphéda Robitaille, *Bio-bibliographie de Mgr Amédée Gosselin, p.a.*, 1946, p. 33 et 37). Tout en s'inscrivant dans le courant

entre les programmes et les livres qui leur servent de support.

L'abbé Adélarde Desrosiers poursuit l'analyse de Gosselin pour la période 1763-1913. Au sujet des manuels scolaires, il en cite quelques-uns; la rareté - qu'il ne manque pas de souligner - est attribuée en partie à la pauvreté de l'équipement des imprimeries - rejoignant, ou contredisant, ainsi Meilleur - et au peu de motivation des professeurs à en rédiger: ils sont insuffisamment payés pour une tâche qui les accapare complètement. Par ailleurs, Desrosiers ignore l'apport du Conseil de l'instruction publique dont les trois surintendants-mémorialistes avaient fait état.<sup>8</sup>

Troisième clerc à s'attaquer à une synthèse de l'histoire de l'enseignement, Égide-M. Roy<sup>9</sup> en fait l'objet de son mémoire de maîtrise à l'École des sciences sociales et politiques de l'université catholique de Lille. C'est un long plaidoyer en faveur du statu quo - l'enseignement relève de l'Église et le rôle de l'état se borne à appuyer les efforts de celle-ci - qui se limite à une description des structures; on ne sera donc pas surpris de la portion congrue réservée aux livres de classe: deux courtes allusions au pouvoir du Conseil de l'instruction publique en la matière.<sup>10</sup>

Sept ans plus tard, Lionel Groulx<sup>11</sup> publie une nouvelle synthèse. L'auteur concentre la

---

de l'historiographie cléricale, l'étude de Gosselin ouvre la voie aux grandes synthèses qui suivront (voir Max Roy, "L'instruction au Canada sous le régime français, essais [sic] de monseigneur Amédée Gosselin", 1980, p. 593-595), ce qui ne justifie pas pour autant l'exagération selon laquelle Gosselin aurait dressé "une liste complète des manuels utilisés dans les écoles primaires sous le régime français." (Armand Martineau, "Programme des études au Canada durant la période 1760-1790", 1967, p. 207).

<sup>8</sup>Adélarde Desrosiers, "French education 1763-1913", *Canada and its provinces - volume xvi*, 1914, p. 420-425.

<sup>9</sup>Égide-M. Roy, *La formation du régime scolaire canadien-français*, 1924, p. 151, 157. Roy justifierait à lui seul les propos de Micheline Dumont en regard des premiers historiens de l'éducation voués à la défense de tout ce qui s'était fait dans ce domaine; voir Thérèse Hamel, "Les recherches en éducation au Québec: entre histoire et sociologie", 1996, p. 188-189.

<sup>10</sup>Audet manifeste par deux fois son désaccord avec Roy en regard des jugements portés sur deux personnes impliquées directement dans la politique du livre scolaire: d'abord pour la condamnation du *Mémorial* de Meilleur (voir note 3) et pour les "propos gratuits" à l'encontre de Mondelet (Louis-Philippe Audet, "Charles Mondelet et l'éducation", 1957, p. 1).

<sup>11</sup>Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada - 1 — Dans le Québec*, 1979, p. 53-56, 168, 206-207, 215, 233, 252-253; l'édition de 1979 reproduit le texte de l'édition princeps de 1931. Le cheminement de Groulx vers l'histoire n'est pas sans rappeler celui de Gosselin: "Formé à la théologie et à la littérature, Groulx doit s'improviser historien et, qui plus est, spécialiste en histoire du Canada." (Jean-Pierre Wallot, "Groulx historiographe", 1978, p. 409); et de l'aveu même de son auteur, "pour ce coup [la parution de *L'enseignement français au Canada*] on me sacre tout de bon historien." (Lionel Groulx, *Mes mémoires - tome 3*, 1972, p. 204). D'après le compte rendu signé par W. L. Grant dans la *Canadian historical review* (1933, p. 67-68), Groulx, quoique "priest and [...] ultramontane writes as a scholar and a gentleman"; relevons la double apposition priest-scholar et ultramontane-gentleman. Pour Esther Dufour, cet ouvrage "représentait le premier document d'importance sur l'histoire de l'éducation au Canada français" (Esther Dufour, "L'enseignement français au Canada, essai de

majeure partie de son étude sur la période du régime anglais et — faut-il s'en étonner? — le tableau qu'il en trace est sombre. Détenteurs de postes-clés dans l'appareil administratif, ses prédécesseurs, et tout particulièrement Chauveau et Boucher de la Bruère, avaient abordé le manuel par la lorgnette des administrateurs. Éducateur et historien, Groulx déplore le manque de livres de classe:<sup>12</sup> l'importation de manuels européens et le début de leur impression au Québec (il rejoint Meilleur) ne doit pas cacher la pénurie des livres scolaires et leur coût élevé. Groulx illustre abondamment son propos, soit en énumérant les titres des premiers et rares manuels imprimés au Québec, soit en citant les nombreux témoignages des contemporains sur leur disette, soit en rappelant la nécessité, pour les étudiants des séminaires, de copier les auteurs grecs et latins: "À qui fera-t-on croire que ces maîtres et ces collégiens aient choisi de s'imposer d'aussi ingrates besognes, pour la seule économie de quelques sous?" (p. 56).<sup>13</sup>

Vingt ans après Groulx, Louis-Philippe Audet<sup>14</sup> livre au public le premier tome de ce qui deviendra la plus volumineuse histoire de l'éducation au Québec. Reprenant un des arguments de

---

l'abbé Groulx", 1980, p. 439), repoussant ainsi dans l'ombre l'étude antérieure d'Égide-M. Roy, non retenue, par ailleurs, par les compilateurs du même *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*. Groulx est le premier des historiens de l'éducation à avoir accordé tant d'importance aux manuels scolaires; même Louis-Philippe Audet, qui lui succèdera vingt ans plus tard, restera en deçà de Groulx sur ce point.

<sup>12</sup>Groulx ne peut résister à la tentation d'illustrer son propos par le rappel de la célèbre histoire de la grammaire des Ursulines: "Qui n'a lu, avec beaucoup d'émotions l'histoire de cette vieille grammaire française de l'externat des Ursulines des Trois-Rivières, grammaire unique et d'âge centenaire, presque enchâssée sur un lutrin au milieu de la classe, et, devant laquelle chaque élève pouvait aller à son tour prendre la leçon, mais avec défense de toucher au livre vénéré et fragile, le droit de tourner les pages n'appartenant qu'à la maîtresse? Voilà un trait, se dit-on, auquel ne manque ni la couleur romantique, ni peut-être le romanesque. Mais y entre-t-il tant de fiction?" (p. 53). Trudel raconte la fortune de cette anecdote (Marcel Trudel, "A propos de cette unique grammaire de 1760", 1955) - l'unique grammaire des Ursulines des Trois-Rivières promue au rang de grammaire unique pour toute la Nouvelle-France! - mais conclut, à l'opposé de Groulx, à "l'abondance des volumes achetés en Europe immédiatement après la cession du pays à l'Angleterre"; alors que Groulx traite principalement des manuels des «petites» écoles, Trudel s'attarde surtout aux livres en usage au séminaire de Québec, ce qui explique l'apparente contradiction entre les deux historiens.

<sup>13</sup>Personne ne met en doute la pratique de la copie, par les élèves, des notes de cours des professeurs au séminaire de Québec après 1760, mais les explications varient; dans l'article consacré à l'abbé Jérôme Demers, professeur au séminaire pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Galarneau ouvre une perspective nouvelle: "L'utilisation des manuels imprimés pour les élèves n'est pas encore une pratique pédagogique fréquente. Depuis la Renaissance, les professeurs rédigent leurs cours et les dictent ou les font copier aux élèves. Ce n'est donc pas à cause de la pénurie de livres après la Conquête, comme on l'a toujours dit, que les professeurs de collège écrivent leurs cours, mais bien en vertu d'un usage séculaire apporté par les jésuites. À Québec, les professeurs rédigent leur cours, l'expliquent en classe et le donnent aux collégiens, qui le copient dans leur cahier." (Claude Galarneau, "Demers, Jérôme", 1985, p. 235). Pratique qui aura la vie longue: jeune professeur d'histoire du Canada au séminaire de Valleyfield au début siècle, Groulx rédige un cours qui se présente sous la forme de "trois cahiers de 160 pages environ, que les élèves transcrivent et se transmettront pendant plusieurs années." (Lionel Groulx, *Mes mémoires - tome I*, 1970, p. 95).

<sup>14</sup>Se confirme en histoire de l'éducation ce que Gaudreau a appelé le "lent processus de laïcisation des historiens à partir de la deuxième guerre mondiale." (Guy Gaudreau, "La pratique de l'histoire du Québec", 1991, p. 6).

Meilleur, il regrette que beaucoup de manuels, importés de France ou réimprimés au Québec, ignorent la réalité québécoise; dans la foulée de Boucher de la Bruère, il rappelle les règlements administratifs auxquels devaient se conformer les classiques;<sup>15</sup> enfin, emboitant le pas à Groulx, il souligne leur rareté.<sup>16</sup> Dans le deuxième tome, consacré à la période 1635-1800,<sup>17</sup> il dresse une liste succincte des livres en usage dans les écoles de Nouvelle-France - liste reprise de Gosselin - pour terminer sur la situation qui prévaut au tournant du siècle; Audet revient sur la rareté, mais l'analyse qu'il fait de cette carence ne manque pas d'étonner dans une histoire de l'éducation:

*Sans nier l'utilité du manuel scolaire, je me demande si l'on n'en a pas exagéré l'importance. «Il faut bien reconnaître, en effet, que si l'on n'y prend garde, le livre, le manuel scolaire en particulier, cesse vite d'être un miroir pour devenir un écran, qu'au lieu d'élargir la pensée il peut facilement la comprimer, la restreindre, la cadénasser dans la terrible prison des mots» (Frère Marie-Victorin, "Les cercles de jeunes naturalistes", Le Devoir, 12 mai 1931). En notre siècle où l'imprimé foisonne, nombre de professeurs n'utilisent pas de manuels, à la satisfaction des élèves qui préfèrent cette façon de procéder. Nous concédons que cette méthode, qui convient bien à l'enseignement supérieur, est sans doute d'application plus compliquée au niveau de l'enseignement élémentaire, pour la lecture par exemple. Cependant il ne faut pas exagérer: la pénurie de manuels n'est pas et ne saurait être la principale cause de l'ignorance de la lecture et de l'écriture.*<sup>18</sup>

De tels propos expliquent-ils que le tome suivant (1801-1825) ne comporte pas un mot sur

---

<sup>15</sup>Le terme «classiques» fréquemment utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner les livres de classe tombera en désuétude au XX<sup>e</sup>.

<sup>16</sup>Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome I - Aperçu général*, 1950, p. 34, 59-61, 68, 72-73, 112-113. Audet avait fait une première incursion dans l'histoire de l'éducation en publiant, en 1947, le texte de ses causeries-interview diffusées par Radio-Canada (Louis-Philippe Audet, *Le centenaire du système scolaire de la province de Québec*). Faut-il lui tenir rigueur, à l'occasion de sa première incursion dans l'histoire de l'éducation, de quelques simplifications ou imprécisions? "Pénurie de maîtres, pénurie de livres: voilà les principales causes de cette misère intellectuelle [au lendemain de la conquête]." (p. 15); certes, la loi de 1841 permettait aux conseils de district de prélever une somme de dix livres (p. 30), mais ce montant devait servir à amorcer des bibliothèques paroissiales - voir le *Rapport, bureau de l'éducation pour le Bas-Canada* pour l'année 1846, p. 18-19 - et non à acheter des manuels scolaires.

<sup>17</sup>Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome II - L'instruction publique de 1635 à 1800*, 1951, p. 16-17, 45-46, 309-310.

<sup>18</sup>Alors qu'Audet était membre de la communauté des Frères des écoles chrétiennes - il reviendra à l'état laïc à la toute fin de 1938 - le futur historien s'était intéressé à l'enseignement des sciences naturelles "cédant aux instances du regretté Frère Marie-Victorin" (Arthur Maheux dans Angèle Cossette, *Bibliographie de Louis-Philippe Audet* [...], 1948, p. 8); Audet cultivera toujours une grande admiration pour Marie-Victorin auquel il consacra, du vivant même du fondateur du jardin botanique, une étude: *Le Frère Marie-Victorin éducateur - Ses idées pédagogiques*. Telle que reproduite ici, Audet semble avoir pris au pied de la lettre une de ces déclarations-choc dont Marie-Victorin avait le secret; cependant, dans l'étude précitée, il replace ce discours dans son contexte, soit celui de l'enseignement des sciences.

cet outil pédagogique? Avouons qu'il se reprend dans l'étude sur la période 1825-1846.<sup>19</sup> Pour la première fois un historien souligne que dès 1827, et ensuite en 1829, la législation scolaire se préoccupait du manuel scolaire, l'article sixième de la loi de 1829 faisant obligation aux syndics de fournir la liste des "livres dont on s'est servi [...]". Mais cette législation en est une de contrôle a posteriori: les professeurs demeurent libres de choisir les manuels, et dans certains cas, ils admettent qu'ils s'en remettent aux parents. Audet ajoute à ses commentaires une liste de livres de classe beaucoup plus importante que celle de Groulx, qu'il complète par l'analyse de quelques titres commentés à l'aide d'une notion nouvelle dans les synthèses par les auteurs francophones: certains professeurs, particulièrement anglophones, se plaignent que les textes américains importés et utilisés au Québec répandent le ferment républicain.<sup>20</sup>

Les deux derniers tomes clôturant la synthèse d'Audet reviennent sur la période déjà abordée dans le tome IV, et n'apportent rien de bien neuf au chapitre des manuels scolaires: on y retrouve une nouvelle liste offrant en plus — détail non négligeable — les noms des villes ou villages où on utilisait les titres cités,<sup>21</sup> et l'usuelle plainte sur leur rareté qu'on impute — explication nouvelle — non au manque de livres chez les libraires mais à l'avarice des parents; et de conclure Audet: "Il reste bien évident que l'une des grandes misères de ces écoles élémentaires de 1829 fut l'absence de manuels scolaires [...]",<sup>22</sup> commentaire cadrant mal avec son envolée du deuxième tome.<sup>23</sup>

Entre la parution des tomes IV et V de la fresque de Louis-Philippe Audet, Gérard Filteau, futur auteur à succès de manuels scolaires, publie une étude dont le titre même l'apparent étrangement à la synthèse en voie de publication. Au chapitre des livres, Filteau ne nous apprend à peu près rien de neuf, sinon qu'il identifie un lien de cause à effet entre le mouvement littéraire de 1860 et la volonté de produire des manuels scolaires adaptés au Québec de même qu'il est le

---

<sup>19</sup>Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome IV - L'institution royale - Le déclin: 1825-1846*, 1952, p. 69, 109, 224-233.

<sup>20</sup>Elsie Caroline Woodley avait déjà souligné, en 1932, les effets néfastes de ce colonialisme américain (voir note 38).

<sup>21</sup>Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome V - Les écoles élémentaires dans le Bas-Canada 1800-1836*, 1955, p. 31-32.

<sup>22</sup>Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec. Tome VI - La situation scolaire à la veille de l'union 1836-1840*, 1956, p. 47-50.

<sup>23</sup>La synthèse de Louis-Philippe Audet recevra un accueil mitigé. Pour Damase Potvin, conservateur, - "notre organisation scolaire est maintenant au point" - le premier tome est une "histoire véridique, érudite et documentaire, où l'inédit foisonne près de ce qui est connu [...]" (*Culture*, 12, 1 mars 1951, p. 97). Les critiques de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* seront sévères; du même tome 1, Léo-Paul Desrosiers écrira qu'"il ne peut s'agir que d'un abrégé qui est peut-être bien fait mais qui ne peut constituer de l'histoire proprement dite." (4, 4, mars 1951, p. 587); pour les tomes III et IV, l'abbé Louis-Joseph Rodrigue fera grief à Audet d'afficher un parti pris en faveur de l'Institution royale et de reprocher indûment l'attitude négative du clergé envers ce système (6, 4, mars 1953, p. 583); Lionel Groulx se chargera du compte rendu des tomes V et VI (10, 2, sept. 1956, p. 279-285): la fleur du dernier paragraphe ne peut faire oublier les longues pages de critiques qui la précèdent!

premier historien à signaler le début, en 1944, de la politique de gratuité. Sa principale contribution se situe dans l'analyse — la plus détaillée parue à ce jour — des programmes d'études, dont le contenu conditionne la rédaction des outils pédagogiques.<sup>24</sup>

Au milieu des années soixante, le rapport de la commission Parent inclut une trop brève synthèse de l'histoire de l'éducation; même si le livre de classe est presque totalement absent de cette vingtaine de pages, il n'en demeure pas moins qu'on y trouve résumées les principales forces qui ont façonné l'évolution de l'instruction au Québec, et du même coup celles qui ont influencé la production des manuels.<sup>25</sup> Encore en 1965, Armand Gauthier, professeur à l'université Laval, publie ses "notes de cours"; le titre reflète bien le contenu: le «cours» de Gauthier est un résumé d'Audet et de Filteau et n'ajoute rien à nos connaissances.<sup>26</sup> L'association Audet-Gauthier, deux ans plus tard, loge à la même enseigne - rien de neuf en ce qui concerne les manuels sauf une courte allusion à la toute récente commission Bouchard - quoique de lecture beaucoup plus facile que les sèches notes de cours.<sup>27</sup>

Puisant à même ses nombreuses études des vingt dernières années, Louis-Philippe Audet publie en 1971 ce qui demeure à ce jour la meilleure synthèse sur l'histoire de l'enseignement au Québec. Il y reprend l'essentiel de ses thèses, en particulier sur le manuel scolaire, en se contentant de souligner le contexte législatif et administratif qui en a encadré la production et la consommation.<sup>28</sup>

---

<sup>24</sup>Gérard Filteau, *Le système scolaire de la province de Québec - Historique, législation et règlements*, 1954, p. 79-88, 96-97, 100-101; Filteau aurait-il tenté de concurrencer Audet? Il laisse entendre, à tort, que l'instauration du dépôt de livres en 1876 s'était faite à l'insu du Conseil de l'instruction publique (voir Paul Aubin, *L'état québécois et les manuels scolaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1995, p. 53). En même temps - 1950 - qu'Audet publiait le premier tome de sa synthèse, Filteau, inspecteur d'écoles, faisait paraître une plaquette, à caractère essentiellement apologétique, éditée par le Département de l'instruction publique, *Les constantes historiques de notre système scolaire*, où les manuels n'étaient même pas mentionnés.

<sup>25</sup>*Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec - Première partie ou tome I - Les structures supérieures du système scolaire*, 1965, p. 1-20. Corrigeons une erreur reprise de d'autres études: le bureau des examinateurs prévu dans la loi de 1846 n'avait aucun mandat en regard du choix des manuels (p. 11); dès 1853, dans le rapport Sicotte, Crémazie, futur membre du premier Conseil de l'instruction publique, avait souligné cette ambiguïté; voir *Rapport du comité spécial de l'assemblée législative nommé pour s'enquérir de l'état de l'éducation et du fonctionnement de la loi des écoles dans le Bas Canada*, 1853, p. 31-32; voir aussi Paul Aubin, *L'état québécois et les manuels scolaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1995, p. 7-8.

<sup>26</sup>Armand Gauthier, *Esquisse historique de l'évolution du système scolaire de la province de Québec - Notes de cours*, 1965, p. 71, 80-81, 83-84; Gauthier reprend à son compte l'erreur de Filteau sur l'origine du dépôt de livres (voir note 26). Notons la vogue, depuis 1950, de l'expression "système scolaire de la province de Québec".

<sup>27</sup>Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec - Organisation et fonctionnement*, 1967, p. 37, 48-49.

<sup>28</sup>Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1840*, 1971, p. 319 et *Histoire de l'enseignement au Québec, 1840-1971*, 1971, p. 215-216. Audet avait-il renié sa première synthèse? En 1969 il affirmait que l'histoire de l'enseignement au Québec "reste encore à écrire. J'entends ici une histoire solide et scientifique" (Louis-Philippe Audet, *Bilan de la réforme scolaire au Québec 1959-1969*, 1969, p. 7). Sans doute en



Enfin, dernière en date, Richard Leclerc fait paraître, à compte d'auteur en 1989, une synthèse au titre prometteur, mais dont la lecture déçoit. Passe encore que l'auteur ait repris à son compte l'idée que les Bureaux d'examineurs devaient "sélectionner les manuels scolaires".<sup>29</sup> Mais comment expliquer que la loi de 1876 visait "à créer dans les centres urbains et ruraux des magasins scolaires" alors que les instructions que le Surintendant faisait paraître dans le *Journal de l'instruction publique* expliquaient aux commissaires comment adresser leurs commandes au seul bureau du dépôt des livres à Québec? Leclerc incite à imaginer un réseau de librairies gouvernementales, alors qu'il s'agissait tout au plus de centres de distribution gérés localement par quelques inspecteurs, par des instituteurs ou par les commissions scolaires, et encore celles - peu nombreuses - qui voulurent bien transiger avec l'éphémère dépôt aboli cinq ans plus tard.<sup>30</sup> Enfin, il est bien évident que l'opposition des communautés religieuses à la politique de l'uniformisation des manuels ne s'inspirait pas seulement de motifs idéologiques; mais serait-on allé jusqu'à l'établissement d'un cartel comme le suggère l'étude de Leclerc? Encore qu'un tel sous-entendu, pour accéder au niveau de l'hypothèse de recherche, devrait reposer sur des faits: contrairement à ce qu'affirme Leclerc, les Frères du Sacré-Coeur n'occupaient pas seuls, et il s'en faut de beaucoup, le marché des grammaires françaises!<sup>31</sup>

### **Synthèses de l'histoire de l'éducation par des anglophones**

En 150 ans, les historiens francophones ont publié une quinzaine de synthèses sur l'enseignement au Québec. Bien qu'ils s'efforçaient d'englober la réalité entière du monde scolaire, ils ont eu tendance - faut-il leur en faire grief? - à privilégier le secteur franco-catholique; e n

---

réponse à des critiques qu'on lui avait adressées antérieurement, il précise au début du premier tome: "Cette histoire de l'enseignement ne sera pas une histoire sainte, ni une histoire de l'Église, non plus qu'un ouvrage d'apologétique [...]" (p. xiv); faut-il rappeler qu'il publie cette étude à la toute fin de la Révolution tranquille? Et Réal-G. Boulianne lui en rendra témoignage: "Clearly there was need for a well documented and objective history of education in Quebec [...]; Audet's *Histoire de l'enseignement* [...] marks a milestone in Quebec historiography." (Réal-G. Boulianne, "Louis-Philippe Audet and his work", 1972, p. 205).

<sup>29</sup>Voir note 27. De plus, Leclerc en remet: du mandat d'approbation des manuels scolaires qu'ils n'ont jamais eu, les bureaux d'examineurs auraient eu en plus celui de les "sélectionner".

<sup>30</sup>En fait, le Département de l'instruction publique avait toujours - quoique sporadiquement - utilisé un réseau local pour la distribution de manuels. En 1873, Chauveau adresse une circulaire aux commissaires d'écoles leur rappelant qu'ils peuvent s'approvisionner auprès du Département eu égard au *Petit manuel d'agriculture* de Larue (ANQQ, E13/515 1A20-1203A, dossier 335/1874); l'année suivante l'inspecteur Petrus Hubert de Trois-Rivières avertit les commissaires de son district qu'ils peuvent lui adresser leurs commandes de ce même manuel, le Département ayant établi un dépôt chez lui (ANQQ, E13/515 1A20-1203A, dossier 335/1874); ce qui n'empêche pas les libraires - Beauchemin & Valois, Rolland, Fabre & Gravel - de vendre ce même manuel (ANQQ, E13/585 1A20-1102B, dossier 2383/1879). On ne peut transformer, comme le laisse sous-entendre Leclerc, les points de vente que constituaient commissions scolaires ou bureaux d'inspecteurs en un réseau de distribution structuré par le Département de l'instruction publique.

<sup>31</sup>Richard Leclerc, *Histoire de l'éducation au Québec. Des origines à nos jours*, 1989, p. 42, 67-68. Andrée Dufour conclut son compte rendu dans la *Revue d'histoire de l'éducation* (1, 2, aut. 1989, p. 331-332) en déconseillant l'achat du volume.

contre partie verrons-nous les historiens anglophones s'inscrire dans un cheminement similaire: leurs synthèses mettront l'accent sur le secteur anglo-protestant.

La toute première histoire de l'éducation au Québec a été publiée à Londres en 1838: *An account of the endowments for education in Lower Canada*. On aura compris que la part réservée aux manuels scolaires soit plutôt mince; on y apprend tout de même qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les messieurs de Saint-Sulpice les fournissaient gratuitement à leurs élèves du Séminaire de Montréal.<sup>32</sup>

Principal de l'école normale McGill, John William Dawson défend les intérêts de ses coreligionnaires dans sa conférence *On some points in the history & prospects of protestant education in Lower Canada* dont le texte est publié à Montréal en 1864. Le système scolaire en usage chez les franco-catholiques ne saurait en aucun cas convenir aux anglo-protestants, pas plus que leurs livres; à titre d'exemple, Dawson cite le *Third book of Reading lessons* des Frères des écoles chrétiennes:

*I recently had my attention directed to the advanced English reading book of the Christian Brothers, used in many of the schools of Lower Canada, and was surprised to find that in its historical and political tone, it is rather an American and Irish, than an English book, while, as might have been expected, in religion it is narrowly Roman Catholic. In its literary extracts it selects, even from Protestant authors, passages in favour of the Romish [sic] Church. It avoids the history and glorious traditions of our mother land, but includes fulsome eulogies of the American constitution and its heroes, and refers to the persecutions supposed to have been suffered by the Catholic Irish.*<sup>33</sup>

Rédigée par un anglais comme l'avait été celle de Badgley - l'auteur est professeur à Londres et Glasgow - l'étude de John Adams parue en 1902, *The protestant school system in the province of Quebec*, se présente comme une enquête sur l'état de la question au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteur rapporte un double sujet de plainte au chapitre des manuels: ils sont trop nombreux et trop dispendieux.<sup>34</sup>

Jusque là, les études des auteurs anglophones abordaient presque essentiellement des pro-

---

<sup>32</sup>William Badgley, *An account of the endowments for education in Lower Canada [...] from the cession of the country in 1763 to the present time*, 1838, p. 14. Comment expliquer que les historiens de l'éducation, tant anglophones que francophones, aient systématiquement ignoré cette source imprimée?

<sup>33</sup>John William Dawson, *On some points in the history & prospects of protestant education in Lower Canada*, 1864, p. 10-11.

<sup>34</sup>John Adams, *The protestant school system in the province of Quebec*, 1902, p. 17-21. Il faudrait probablement comprendre qu'il y a trop de manuels différents; si tel était le sens de la plainte, il y aurait lieu de s'interroger sur le succès des campagnes en faveur de l'uniformité des manuels que mène le Conseil de l'instruction publique depuis quarante ans.

## PAR DES ANGLOPHONES

blèmes d'actualité, exécutant l'histoire en quelques pages. Secrétaire - presque perpétuel, soit de 1891 à 1930 - du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, George W. Parmelee publie une première synthèse historique du secteur anglophone en 1914. Administrateur de carrière, son étude porte essentiellement sur les structures administratives et leur réalisation la plus visible: la création d'écoles, ne se permettant pas la moindre allusion aux livres en circulation dans les écoles protestantes.<sup>35</sup>

Déposée en 1932, la thèse d'Elsie Caroline Woodley est intéressante à un double point de vue: première thèse du monde universitaire anglophone consacrée à l'histoire de l'éducation, elle est complétée par une bibliographie qu'on peut qualifier d'imposante pour l'époque. S'inscrivant dans la tradition des synthèses, Woodley s'attarde à décrire les structures, ne se permettant que de minces rappels de la place qu'occupaient les bouquins. Le titre utilisé par l'auteur laisse entrevoir une synthèse globale de l'enseignement; dans les faits, elle s'attarde à circonscrire la place du secteur anglo-protestant en regard de son pendant franco-catholique.<sup>36</sup>

Encore par un administrateur - W. P. Percival est sous-ministre-adjoint à l'éducation en 1946 - une troisième synthèse, publiée à l'occasion du centenaire de la loi de 1846, s'attache particulièrement à montrer les contrastes entre les deux périodes. Aussi les quelques maigres commentaires sur les manuels scolaires servent-ils à démontrer que les professeurs manquaient de tout: ils devaient utiliser des manuels publiés en Angleterre, en Écosse ou en Nouvelle-Angleterre et dont certains remontaient à 1681! À la lecture de Percival, on a l'impression que le premier manuel anglais publié au Québec aurait paru en 1835.<sup>37</sup>

L'analyse de G. E. Carter en 1957 mériterait d'être signalée, ne serait-ce que parce qu'elle est la seule à étudier les anglo-catholiques. Il déplore - l'auteur utilise le terme "scourge" qui se traduit littéralement par "fléau" - que les manuels des anglo-catholiques étaient des traductions des textes rédigés pour les franco-catholiques.<sup>38</sup>

---

<sup>35</sup>George W. Parmelee, "English education", 1914.

<sup>36</sup>Elsie Caroline Woodley, *The history of education in the province of Quebec: a bibliographical guide*, 1932, p. 12, 109. Contrairement à ce qu'affirme Woodley (p. 194), le *Guide de l'instituteur* de Valade n'a jamais fait partie des "authorized school text-books in the Province" même si Meilleur en recommandait chaudement la lecture aux professeurs. Par ailleurs, l'auteur nous offre une liste de 383 lois régissant le monde scolaire québécois et classées par ordre chronologique d'adoption depuis l'Institution royale (p. 156-181), sans aucun doute la plus complète à ce moment.

<sup>37</sup>W. P. Percival, *Across the years - A Century of Education in the Province of Quebec*, 1946, p. 159-161. Certaines simplifications laissent songeur: "At the beginning of the nineteenth century when schools were opened in Quebec" (p. 160); comme on sait qu'il existait déjà un réseau d'écoles pour les francophones, doit-on en conclure que les anglophones ont attendu quarante ans avant d'en avoir autant?

<sup>38</sup>G. Emmett Carter, *The catholic public schools of Quebec*, [1957], p. 80.

Autrement plus documenté, le mémoire de maîtrise de Keith D. Hunte en 1962, traitant de la période 1841-1867, met en parallèle le cheminement des deux systèmes confessionnels; les quelques rares allusions aux manuels illustrent des développements conflictuels: alors que Buller, mandaté par Durham pour étudier le système scolaire, essaie, sans grande conviction, de mousser l'idée d'un manuel unique composé d'extraits de la bible, semblable à celui en usage en Irlande, les anglo-protestants - du moins ceux que Hunte qualifie d'«extremists» - réclament, en 1845, l'imposition de la bible dans toutes les écoles.<sup>39</sup> Deux ans plus tard, Hunte dépose sa thèse de doctorat centrée elle aussi sur l'appareil administratif de 1867 à 1875, mais débordant sur l'ensemble du monde scolaire; le Conseil a beau promulguer des listes de livres seuls autorisés dans les écoles, dans la pratique les commissions scolaires ignorent les consignes; pour la première fois, on mentionne l'opposition de libraires à la politique de l'uniformité des manuels.<sup>40</sup>

Signe des temps? Les trois études qui paraissent à partir de 1980 veulent donner à leurs lecteurs anglophones une vue d'ensemble de l'histoire de l'éducation. Roger Magnuson, en préface, établit clairement son projet: "No little amount has been written about Quebec's educational past. Unfortunately for the English-language reader the bulk of the literature is in French. The few english titles are either translations from the French or works centred on English school developments." Malheureusement, en ce qui regarde les manuels, nous en sommes quittes pour une déception: que ce soit dans son étude de 1980 ou dans celle de 1992 consacrée à la Nouvelle-France, nulle part n'y trouve-t-on la moindre allusion.<sup>41</sup>

Publiée entre temps à Calgary - indication on ne peut plus claire de la clientèle visée - l'étude de Henchey & Burgess loge à la même enseigne: on veut décrire l'ensemble du système d'éducation, mais on escamote totalement le manuel.<sup>42</sup>

## **Synthèses de l'histoire des manuels**

Si les synthèses de l'histoire de l'enseignement nous renseignent peu sur les livres d'école, nous sommes encore moins bien servis en fait de synthèses de l'histoire du manuel scolaire.

---

<sup>39</sup>Keith D. Hunte, *The development of the system of education in Canada east - 1841-1867 - An historical survey*, 1962, p. 65, 103, 109, 110.

<sup>40</sup>Keith D. Hunte, *The ministry of public instruction in Quebec 1867-1875 ) A historical study*, 1964, p. 177-180, 199, 274-276. Hunte laisse échapper une formulation ambiguë: "Forbidden by law to prescribe any text-book that dealt with religion or morals" (p. 177); plutôt que d'affirmer que la loi de 1841 «interdisait au Conseil d'imposer des livres de religion ou de morale», il aurait été plus simple et plus clair d'écrire que le choix de tels livres relevait des ministres du culte dans chaque localité.

<sup>41</sup>Roger Magnuson, *A brief history of Quebec education - From New France to Parti Québécois*, 1980.

Roger Magnuson, *Education in New France*, 1992.

<sup>42</sup>Norman Henchey et Donald A. Burgess, *Between past and future - Quebec education in transition*, 1987.

## HISTOIRE DES MANUELS

Se référant essentiellement à Groulx dans *L'enseignement français au Canada*, Jean Bruchési présente les "Premiers livres scolaires canadiens" en 1942, «canadiens» devant s'entendre par «québécois». Aussi longtemps qu'il colle à Groulx, Bruchési offre une première synthèse non dénuée d'intérêt: conditions précaires de l'enseignement tout comme celles de l'imprimerie, analyse du contenu de quelques manuels en usage. Malheureusement, il s'éloigne par la suite de son modèle: "Autant il était méritoire d'imprimer, de 1800 à 1840, [...] des livres de géographie [...], autant la chose devint facile [à partir de 1848] lorsque les pouvoirs publics comprirent que le moment était venu pour eux d'intervenir énergiquement";<sup>43</sup> on aimerait savoir sur quoi s'appuie cette envolée: «les pouvoirs publics» de l'époque visée se limitent à Meilleur, et ce dernier est au front à éteindre les feux allumés par la «guerre des éteignoirs»!

À ce compte, nous sommes mieux servis avec la sèche compilation de l'archiviste P.-G. Roy publiée en 1946 sous un titre presque identique: nous y apprenons qu'au moins trente-si x manuels avaient été publiés au Québec avant le XX<sup>e</sup> siècle.<sup>44</sup>

Dans la foulée de la commission Bouchard des années soixante, le secrétariat d'état, à Ottawa, s'éveille au commerce du livre, et tout particulièrement à celui des manuels; le rapport de son "bureau des conseillers en gestion" consacre un tome complet aux manuels rédigés en français, précédé d'un historique de la question. Autant l'analyse de la période d'après 1950 est valable - comment en aurait-il été autrement, les auteurs de l'étude résument pour cette période le rapport Bouchard - autant les quelques pages consacrées à l'évolution de la situation depuis 1760 laissent pantois; on y apprend que "la sélection et la diffusion des livres demeurèrent aux mains des commissions scolaires locales et, partant, des communautés religieuses enseignantes qui publiaient ou importaient les ouvrages qui leur convenaient le mieux" (p. 9: quel était donc le rôle du Conseil de l'instruction publique avec sa politique d'approbation?) et, que dès avant 1900, "l'édition scolaire était dominée par les communautés religieuses" (p. 11: on se trompe de siècle!).<sup>45</sup> Quant à l'essai d'Osvaldo Sanhueza, le titre promet beaucoup plus que ne livre le texte: l'historique qu'on y annonce se résume à trois pages.<sup>46</sup>

---

<sup>43</sup>Jean Bruchési, "Premiers livres scolaires canadiens", 1942, p. 30. Le même texte sera repris dans *Le chemin des écoliers*, [1943?], p. 111-124.

<sup>44</sup>P.-G. Roy, "Les premiers manuels scolaires canadiens", 1946. On ne fera pas grief à Roy de répéter, comme ses prédécesseurs, que les élèves copiaient les cours de leurs professeurs, et même de généraliser cette pratique à "la plupart des maisons d'enseignement du pays" (p. 91; voir note 15) pas plus qu'on ne lui en voudra de ne pas connaître l'édition princeps de chacun des manuels: la première édition québécoise des *Devoirs du chrétien* remonte à 1841 et non à 1844 (p. 329); dans l'état de la recherche au moment où Roy dresse sa liste, de telles erreurs sont inévitables.

<sup>45</sup>*L'édition des manuels scolaires en français au Canada - Un rapport préparé par le bureau des conseillers en gestion pour la direction générale des arts et de la culture, secrétariat, gouvernement du Canada*, [1978].

<sup>46</sup>Osvaldo Sanhueza, *Le manuel scolaire vu à travers l'histoire de l'éducation au Québec [...]*, 1984, p. 9-11.

